

Zeitschrift:	Tec21
Herausgeber:	Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
Band:	138 (2012)
Heft:	Dossier (5-6): Best of Bachelor 2010/2011
Artikel:	Protéger les cyclistes olympiques : étude de la couverture d'un vélodrome olympique
Autor:	Magnin, John Alexandre Sinclair
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-178509

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROTÉGER LES CYCLISTES OLYMPIQUES

Etude de la couverture d'un vélodrome olympique



DIPLOMÉ John Alexandre Sinclair Magnin

PROFESSEUR Thierry Delémont, Ing. civil dipl. EPF/SIA

EXPERTS André Flückiger, Ing. civil dipl. EPF; Patrick Magnin, Architecte dipl. HES; Nadir Moussaoui, Ing. civil dipl. EPF/EWE; Eric Tonicello, Ing. civil dipl. HES/UTS; Rafael Villar, Ing. civil dipl. HES

DICIPLINE Construction métallique

Un vélodrome aux dimensions olympiques, planifié par un architecte, manque encore une couverture. Ce travail a pour but de trouver une solution optimale pour la toiture. Le bâtiment, d'une surface notable, doit être couvert sans piliers avec une construction la plus légère possible. Parmi les autres exigences figurent une haute qualité architectonique de l'espace créé, un éclairage zénithal de la piste et de bonnes qualités d'isolation.

L'ouvrage de forme elliptique d'environ 100 m par 130 m extérieurs est situé au centre d'un parc à une altitude de 500 m. Ce vélodrome pourra accueillir jusqu'à 6000 spectateurs répartis dans des gradins en escalier et comportera une piste de 250 m de long par 8 m de large.

DONNÉES DU PROJET ET DÉMARCHE

Les 16 appuis disposés par l'architecte sont répartis de manière non régulière autour d'une ellipse de 90 par 120 m. Les deux extrémités sont dépourvues d'appuis pour faire place aux entrées.

Au sud, un avant-toit en porte-à-faux d'une trentaine de mètres marque l'entrée du stade. La première étape dans la conception a été l'analyse des plans fournis par l'architecte. En effet, il est primordial de s'imprégner de toutes les particularités et complexités d'un projet afin de pouvoir trouver une solution adaptée. À travers le dialogue et une étude d'ouvrages analogues permettant de se rendre compte de ce qui a été réalisé pour des ouvrages similaires, mais surtout de ce qui est réalisable, il a été possible d'élaborer huit hypothèses de variantes représentant divers concepts structuraux.

LA VARIANTE DE TOUS LES DÉFIS

Parmi ces concepts, deux ont ensuite été retenus par le préjury: l'un, une structure composée de poutres à sous-tirants disposées de manière radiale, et l'autre, une structure composée de deux arcs à tirant.

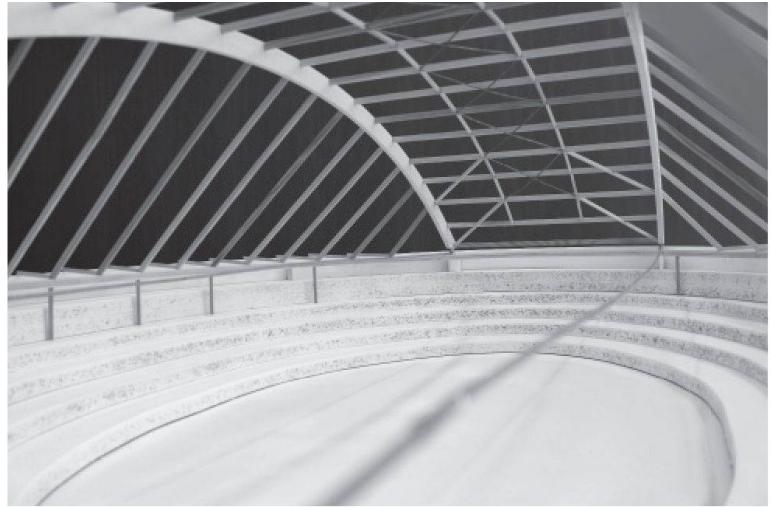
Après un prédimensionnement et une comparaison économique, il s'est avéré que les deux solutions étaient semblables. Néanmoins, la variante

01 Vue intérieure de la maquette avec la piste ovale d'environ 250m de long par 8m de large et les gradins en escalier pouvant accueillir jusqu'à 6000 spectateurs

02 Modèle informatique tridimensionnel de la structure portante en acier avec deux arcs principaux du type bow-string d'une longueur de 120m et une hauteur de 22m, et les éléments secondaires rigides, d'une portée allant jusqu'à 36 m, avec une trame de 6m

03 Le montage de la couverture se passe en étapes avec l'aide de tours d'échafaudage qui soutiennent les sections des arcs principaux et les tirants des bow-strings

04 Détail transversal et longitudinal de l'appui rotulé glissant en pied des éléments secondaires



01

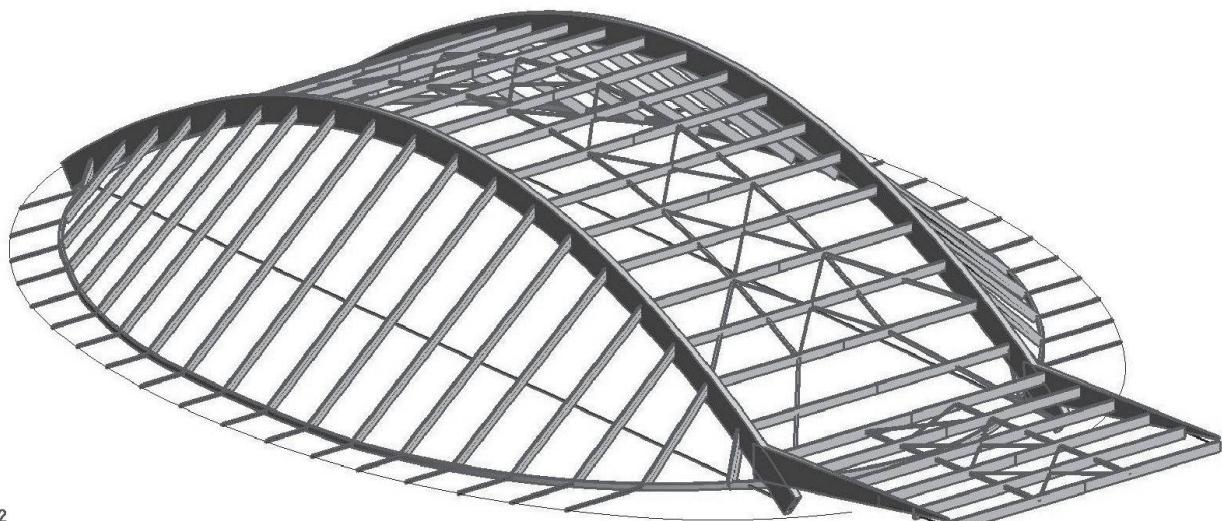
à sous-tirants a été écartée, car elle offrait un espace moins intéressant et aurait pu donner une impression d'oppression due à la faible hauteur. La solution en arc fut donc retenue pour la qualité de l'espace créé, son architecture particulière et également pour le défi qu'elle représentait.

STRUCTURE PORTANTE

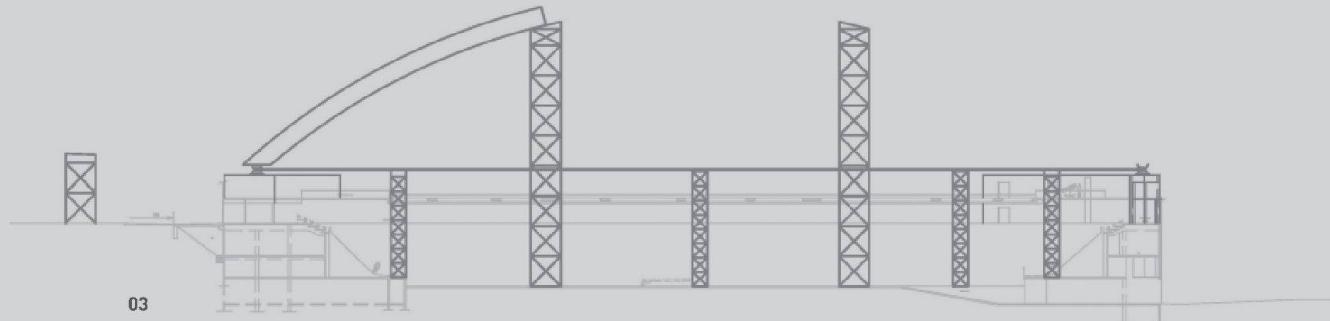
L'étude du projet aspire à créer un ouvrage qui soit un «landmark» tout en étant fidèle au développement durable. Cette forme originale qui peut aussi bien rappeler une courbe mathématique qu'un casque de cycliste permet d'utiliser l'acier à son optimum et offre une solution légère et aérée. Les avantages de cette toiture sont l'acier, matériau 100% recyclable, un éclairage zénithal offrant trois fois plus de lumière qu'une surface verticale et un système d'isolation en panneau sandwich possédant d'excellentes qualités.

Les deux arcs d'une longueur de 120m et d'une hauteur de 22m correspondent à ceux d'un pont type bow-string. Le bow-string est un système statique utilisé dans les ouvrages d'art, qui consiste en un arc dont les extrémités sont reliées par un tirant, idéal pour des portées de 50 à 300m. Le choix de cette direction du système porteur principal favorise la continuité avec le porte-à-faux. Ces arcs possèdent des appuis fixes d'un côté et glissants de l'autre pour réduire les efforts horizontaux transmis au socle.

La trame des éléments secondaires, d'une portée allant jusqu'à 36 m, est de 6m. Ceux-ci portent depuis l'arc jusqu'à un sommier de répartition périphérique situé à l'aplomb des colonnes. A cause des grandes déformations et pour une lecture agréable de la structure, un système d'assemblage par rotule a été choisi. Le faible espacement des éléments secondaires permet l'utilisation directe d'une tôle porteuse.



02



An Olympic size velodrome already planned has no roof. The objective of this project is to find an optimum solution for the roof. The building covers a large surface area. Roof construction should be as light as possible without columns.

Further requirements include a high architectural quality for the space created, overhead lighting for the track and excellent insulation quality.

The structure has an elliptical exterior shape measuring about 100 m by 130 m and will cater for 6,000 spectators. The track will be 250 m long and 8m wide.

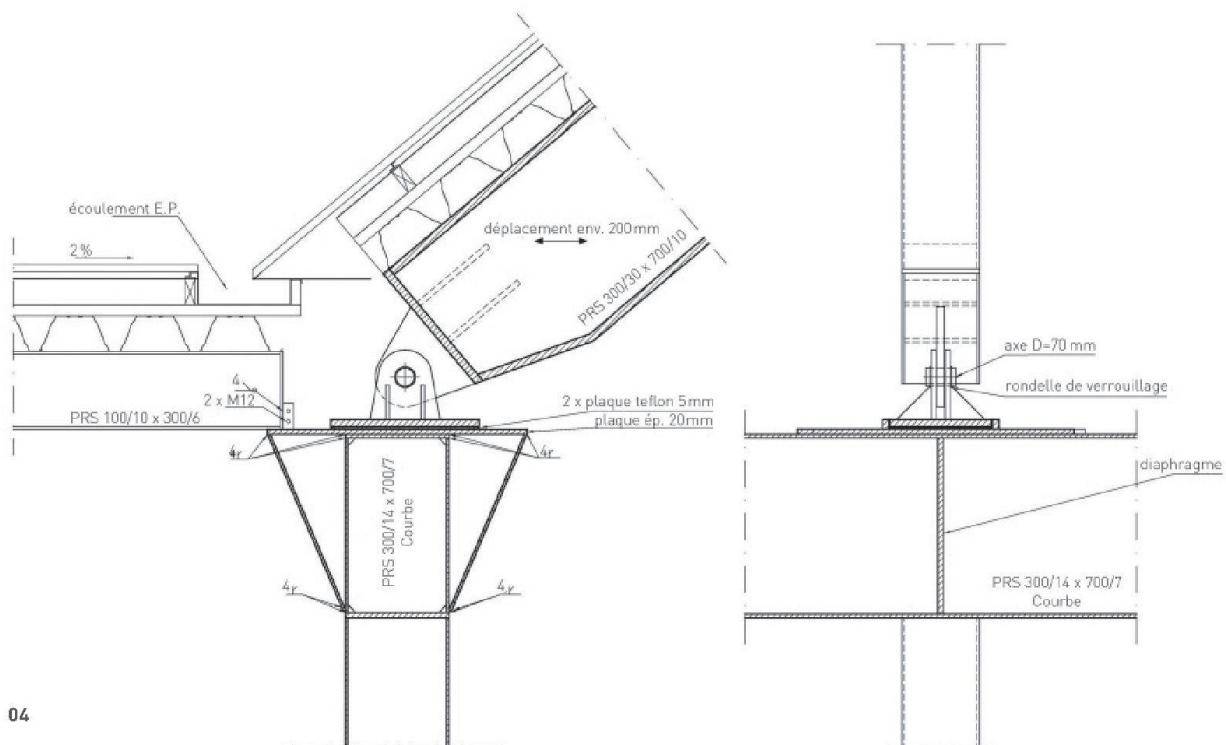
The 16 supports are distributed around the ellipse at irregular intervals of 90 or 120 m. The two extremities have no supports in order to create space

for the entrances. In the south, a canopy with an overhang of some 30m marks the entrance to the stadium. The solution selected is a structure comprising two arches with ties. This ensures the architectural quality of the created space.

This creative shape is similar to a mathematical curve as well as to a cyclist's helmet. The two arches, each 120m long and 22m high, correspond to a bowstring bridge. Arches have fixed supports at one end and sliding supports at the other.

The frame of secondary elements, with spans up to 36 m, measures 6 m. The narrow spacing allows the direct use of a load-bearing plate.

117



04